

Mémoire présenté  
au Bureau d'audience publique en environnement  
concernant l'aménagement du Parc éolien de L'Érable

Yves Charlebois  
8 décembre 2009

Index

Mémoire .....	2
Textes insérés :	
1. Il faut que ça arrête (2005-09-17) .....	7
2. Des projets aux retombés significatives dans la MRC de l'Érable (2007-09-11) .....	9
3. Une première éolienne tournera à l'automne 2010 (2008-12-12) .....	12
4. On n'est jamais content (2009-06-03) .....	14
5. Le projet éolien continue à susciter de la grogne (2009-07-07) .....	16
6. La prospérité est dans le vent et photographie (2009-07-11) .....	18
7. Arrêtons la désinformation (2009-10-20) .....	20

## Difficile d'investir au Québec Des éoliennes pour l'avenir

Ma conjointe et moi-même avons acheté une maison dans le 5<sup>e</sup> Rang de Saint-Ferdinand en février 1992. Nous étions au fait, dès le départ, que nous nous installions dans une zone où l'on pratiquait l'agriculture et l'exploitation forestière.

Nous habitons auparavant sur le plateau Mont-Royal à Montréal. La zone agricole au Québec représente 2 % du territoire, donc on avait amplement le choix de choisir un endroit non agricole, hors des villes.

Nos voisins possèdent des terres dans le but d'en tirer un revenu. Dans mon bout de rang, il y a huit cabanes à sucre, une ferme porcine, un élevage de bovins laitiers, une exploitation diversifiée avec poules, bovins, porcs, légumes, etc. La plupart de mes voisins coupent et vendent du bois à la fois pour le chauffage que pour les pulperies, en plus de replanter des arbres.

Avec la mondialisation des marchés, les agriculteurs doivent de plus en plus grossir pour pouvoir tirer un profit en réalisant des économies d'échelle. Cependant, certains désirent rester à l'échelle humaine, en exploitant eux-mêmes leur entreprise. Par contre, les revenus vont à l'avenant. Alors, tout revenu supplémentaire est le bienvenu.

À l'été 2005, un de mes voisins du rang voisin, Alain Marcoux, m'a informé avoir été approché pour qu'on installe en haut de sa colline une ou deux éoliennes. Je lui ai dit : « Pas de problème, enfin il va y avoir de nouveaux investissements dans notre municipalité », qui est en train de se dévitaliser par la fermeture d'un hôpital et d'une usine de meubles.

Alain exploite un troupeau de bovins de boucherie en plus de travailler à la ferme voisine de son père.

Je connaissais les éoliennes car je suis journaliste-photographe pour plusieurs journaux et j'en avais photographié en Gaspésie. Au cours de l'été 2005, j'ai parlé au représentant d'Éolelectric qui m'a expliqué ce qu'il voulait faire dans le coin. Il prévoyait investir 150 millions de dollars.

### Premier rassemblement

En septembre 2005, une réunion a été organisée au Centre communautaire de Saint-Sophie-d'Halifax concernant un futur parc éolien. La réunion, sous l'égide de la MRC de l'Érable, a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Au lieu d'inviter le promoteur pour qu'il nous parle de son projet, on a plutôt laissé la parole à un représentant de la Coopérative fédérée de Québec. Cette coopérative agricole voulait à l'époque se lancer dans des projets éoliens coopératifs.

Le but de cette réunion était de créer une coopérative pour chasser le promoteur Éolelectric de la région. Le représentant de la Coop fédérée a dit à l'assistance qu'une éolienne générerait des profits

de 350 000 \$ par année et qu'il fallait absolument investir 150 millions pour ne pas se faire avoir par le gros méchant promoteur.

J'étais insulté de voir le comportement de nos élus face à un investisseur. J'ai alors écrit une lettre d'opinion dans le journal local<sup>(1)</sup>.

J'ai parlé quelques jours plus tard avec le représentant d'Éolelectric et il était furieux de l'attitude de la MRC et de la Coop fédérée. Cette dernière se promenait de village en village pour vendre son idée, mais j'ai su que la direction de la Coop, devant le peu de crédibilité de leurs arguments, a préféré laisser tomber le projet.

En septembre 2007, la MRC et son préfet ont fait une sortie dans le journal local pour annoncer qu'ils allaient emprunter entre 40 et 70 millions pour investir dans un parc éolien avec le promoteur Geilelectric<sup>(2)</sup>. Pas de détail sur la rentabilité et encore moins de consultation auprès de la population. On n'a plus jamais entendu parler de cet investissement. Pourtant, on voulait prendre nos taxes pour faire un gros investissement, mais on ne sait pas où est-ce qu'on s'en va. Juste pour donner une idée, 70 millions c'est plus que la moitié de l'évaluation foncière de toute la municipalité de Saint-Ferdinand.

Éolelectric a vendu les contrats qu'elle avait signés avec des propriétaires terriens à la société Enerfin. Cette dernière a soumissionné et a obtenu le contrat en mai 2008 de Hydro-Québec.

À l'automne 2008, il y a eu une première réunion au Manoir du lac où Enerfin a expliqué ce qu'elle comptait faire. Il n'y a eu aucune opposition<sup>(3)</sup>.

### L'opposition

En mai 2009, Enerfin a tenu une autre soirée d'information au Manoir du lac de Saint-Ferdinand avec la présence des responsables de la compagnie venus d'Espagne pour l'occasion.

Après une présentation très professionnelle axée sur une étude environnementale, voilà qu'on a entendu les doléances des premiers opposants. Depuis 2005, c'était la première fois que des gens manifestaient leur opposition.

Encore une fois, j'ai eu honte de voir des gens « chialer » devant un investissement de 420 millions. Devant ces impolis, je me suis levé pour dire ce que je pensais dont, entre autres, qu'une éolienne ne fait pas de bruit. J'ai également ajouté qu'à Saint-Ferdinand, nous avons perdu 500 citoyens depuis 2002, parce qu'il ne se passe absolument rien, aucun investissement.

Une semaine plus tard, j'ai résumé ma pensée dans une autre lettre ouverte dans le journal local<sup>(4)</sup>.

En juillet, il y a eu une manifestation d'opposants aux éoliennes au conseil municipal de Saint-Ferdinand. C'était un lundi soir et le journal local a rapporté l'évènement dès le mercredi suivant<sup>(5)</sup>.

Un propriétaire d'une érablière du 4<sup>e</sup> Rang, Roger Marcoux qui est aussi ingénieur forestier, est venu chez moi le mercredi matin pour qu'on organise une réplique à ce petit groupe d'une quinzaine de personnes. Ce qui était le plus choquant, c'est de constater que plusieurs d'entre eux, qui ne travaillent pas, empêchent des gens de faire du développement.

Dès le samedi suivant, nous avons fait une photo avec une banderole sur le perron de l'église de Vianney. Cette photo, montrant plus de 170 personnes, a été envoyée à tous les médias et expédiée dans les boîtes aux lettres des gens des trois municipalités concernées<sup>(6)</sup>.

Tout l'été jusqu'aux élections du premier novembre, on a été inondés de circulaires dans nos boîtes aux lettres dans le but de faire peur aux gens. Malgré le fait qu'on ait dit que les éoliennes ne faisaient pas de bruit, on propageait les supposés dangers des infrasons. On indiquait que les veines d'eau dans les montagnes seraient détruites par du dynamitage et que les érables étaient pour être asséchées par le vent des éoliennes. Bref, on a sorti l'artillerie lourde pour faire peur aux gens, en mettant des aberrations.

Parallèlement, les opposants ont fait le tour des maisons du village et autour du lac pour propager l'apocalypse imminente et faire signer une pétition. Les gens plus vulnérables les ont crus.

Roger Marcoux et moi-même avons répliqué une autre fois par la poste en octobre dernier<sup>(7)</sup>. C'était pour répondre à une circulaire non signée qui avait été envoyée par la poste la semaine précédente.

#### Des maisons de ferme

Plusieurs opposants ont eu la chance d'acheter d'anciennes maisons de ferme comme moi. Ils habitent aujourd'hui dans une zone agricole et forestière et ce, en toute connaissance de cause.

Un parc éolien, comme on dit aux États-Unis, c'est une *wind farm* où l'on récolte le vent, comme on récolte le foin, l'eau d'érable, le bois et les céréales. Les agriculteurs ont le droit de faire ce qu'ils veulent sur leurs terres, en autant qu'ils respectent les lois environnementales. Si mon voisin désire se construire une meunerie chez lui avec des silos, ça ne me regarde pas.

Ceux qui désirent habiter en zone agricole doivent vivre avec certaines contraintes, comme le bruit des ventilateurs à foin et de la circulation de machineries agricoles, et les odeurs de ferme ou d'épandage. Bref, ici, ce n'est pas un quartier résidentiel avec des règlements sur les piscines et les thermopompes.

#### Des élus non respectueux et irresponsables

À vos audiences de novembre, on a pu s'apercevoir que la démocratie c'est loin d'être parfait.

Le maire de Saint-Ferdinand et préfet de la MRC de l'Érable vous annonçait qu'il avait consulté la population en 2005 et en 2006 pour un projet qui va s'ériger au printemps 2010. Sa consultation

se résumait à vouloir créer un parc éolien communautaire. La même chose s'est produite en février 2006 à Plessisville où l'on demandait aux gens s'ils voulaient qu'on se lance dans un parc communautaire.

Selon un guide à l'intention des élus, il avait le devoir de consulter les gens tout au long du processus. Les plaintes autour du projet proviennent presque exclusivement du manque de consultation et de l'ignorance des gens face à l'énergie éolienne. Juste pour donner une idée, pas plus tard que la semaine dernière, un citoyen qui a assisté à vos audiences en novembre me disait que ça allait faire du bruit parce qu'il y a un moteur à essence dans une éolienne, qui sert à faire tourner les pales lorsqu'il n'y a pas de vent!!!

Il aurait été très simple que les municipalités invitent des travailleurs de parc éolien, des élus des municipalités de la Gaspésie où il y a des parcs pour informer les gens d'ici. Les citoyens ont rencontré un représentant de Hydro-Québec pour une première fois lors de vos audiences de novembre.

Et comment se fait-il qu'aux audiences de novembre, aucun élu de Sainte-Sophie-d'Halifax et de Saint-Pierre-Baptiste ne sont intervenus. Ceux-là également n'ont pas consulté leur monde.

Du côté de l'aménagiste de la MRC, Carl Plante, il a trouvé le moyen de faire un fou de lui en voulant cacher un futur projet communautaire de 25 mégawatts du côté de Inverness et Laurierville que caresse la MRC. Pourquoi vouloir cacher cela, après tout, ce sont nos taxes qui sont en cause. Déjà des tours de mesure de vent ont été installées chez des propriétaires terriens à la suite de discussions faites par des employés de la MRC. Et nous, citoyens, nous ne sommes absolument pas au courant qu'on dépense déjà de nos taxes pour ça.

L'attitude du maire et préfet est inacceptable et d'une incompétence crasse. Son propre conseil compte trois conseillers qui se sont placés en apparence de conflit d'intérêt. Ils prennent des décisions sur le parc éolien tout en recevant des sommes d'argent du promoteur, car ils possèdent des terres convoitées par Enerfin.

En défense, le maire a dit : « C'est pas à moi à leur dire de se retirer des décisions du conseil ». À quoi ça sert un maire (et préfet de surcroît) qui n'est pas capable de déceler une apparence de conflit d'intérêt. En passant, un des conseillers de Saint-Ferdinand en situation d'apparence de conflit d'intérêt siège comme représentant de la Municipalité à la table des maires de la MRC. On se dirige vers de magnifiques poursuites judiciaires. Il y aura des demandes de destitution d'élus et il faut s'attendre à ce que les règlements adoptés par ces derniers soient contestés devant les tribunaux.

Un autre point non négligeable, qui démontre cette incompétence crasse, est la négociation des compensations pour les municipalités. Devant vous, le maire-préfet a dit : « Nous avons négocié avec un montant plus élevé pour obtenir ceci ». C'était visible qu'on n'avait pas vérifié les compensations obtenues ailleurs au Québec.

À titre d'exemple, à Thetford Mines, Kinnebar's Mills et Saint-Jean-de-Brébeuf, ils auront le Parc des Moulins. La compensation aux municipalités pour 76 éoliennes sera d'un million de dollars par année, ce qui fait 13 158 \$ par éolienne. Ici c'est 180 000 \$ pour 50 éoliennes, soit équivalent à 3 600 \$ par éolienne.

Bref, sur 20 ans, nous aurons 9,5 millions de dollars de moins que nos voisins, toute proportion gardée. Le plus choquant c'est qu'avant de signer cette entente en 2007, la MRC n'a pas cru bon de la soumettre à sa population. Pourtant, c'est un engagement pour les 20 prochaines années. Ce n'est quand même pas rien. Le plus fou dans tout ça, c'est que les gens qui ont signé cette entente ne seront plus en poste à la fin du contrat. Ce sont les générations futures qui vont rager de cette entente inéquitable.

Pour la suite des choses, je souhaite que la ministre nomme quelqu'un de neutre pour encadrer la construction du parc et qu'elle retire toute responsabilité aux municipalités et à la MRC. Si ce n'est pas fait, nous allons nous retrouver avec une chicane continue pour les prochaines années.

Je suis pour le progrès et l'implantation de ce parc éolien. De ma résidence, je verrai au moins quatre éoliennes et ça ne me dérange pas, d'autant plus que c'est du développement durable. Y a-t-il plus vert qu'une éolienne!

Au Québec, très souvent lorsqu'il est question d'investissement, il y a des groupes d'opposants. Si à chaque fois on se plie aux demandes des opposants, on n'avancera jamais et on deviendra un pays en voie de développement.

Pour l'enrichissement de notre collectivité, il nous faut ce parc éolien, mais avec des gens compétents qui savent consulter les citoyens.

Yves Charlebois

Textes et documents ci-joints :

(1) Il faut que ça arrête – 2005-09-17

(2) Des projets aux retombées significatives dans la MRC de l'Érable – 2007-09-11

(3) Une première éolienne tournera à l'automne 2010 – 2008-12-12

(4) On n'est jamais content – 2009-06-03

(5) Le projet éolien continue à susciter de la grogne – 2009-07-07

(6) La prospérité est dans le vent et photographie Bienvenue Éoliennes de l'Érable – 2009-07-11

(7) Arrêtons la désinformation – 2009-10-20